



ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE
Vingt-deuxième session
Bonn, 20-27 mai 2005

Point 7 e) de l'ordre du jour
Questions administratives et financières
Examen interne des activités du secrétariat

EXAMEN INTERNE DES ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

Projet de conclusions proposé par la Présidente

1. À sa vingt-deuxième session, l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a pris note du document FCCC/SBI/2005/6, qui rendait compte des conclusions de l'examen interne des activités du secrétariat. Il a pris note également des vues exprimées par les Parties dans leurs communications au secrétariat sur ce sujet.
2. Le SBI a exprimé ses remerciements au Bureau des services de contrôle interne de l'ONU (BSCI) pour l'aide qu'il avait apportée au secrétariat dans la conduite de l'examen interne des activités.
3. Le SBI a pris note du volume, de la portée et de l'évolution des activités entreprises par le secrétariat à la demande des organes créés en application de la Convention, et du fait que les Parties et les bureaux de ces organes s'étaient généralement déclarés satisfaits de la qualité de son travail. Il a noté cependant que cela n'était pas une raison pour relâcher ses efforts, comme la Secrétaire exécutive l'avait d'ailleurs également reconnu dans son rapport.

4. Le SBI a encouragé la Secrétaire exécutive à s'attaquer aux problèmes rencontrés, notamment en menant à bien les initiatives exposées dans son rapport (et résumées à l'annexe I de ce document publié sous la cote FCCC/SBI/2005/6). Il a pris note en particulier de ce que l'examen interne des activités avait permis d'apporter une importante contribution au programme de travail et au projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007, et a décidé d'examiner cette contribution en détail au titre du point 7 b) de l'ordre du jour, afin de ne pas débattre plusieurs fois du même sujet.

5. Le SBI a décidé de recommander à la Conférence des Parties d'adopter un projet de conclusions sur cette question (voir le document FCCC/SBI/2005/L.6/Add.1) à sa onzième session.
